

D'après le journal TRACES ECRITES NEWS, un protocole a été signé par différentes parties tels que la [REGION CHAMPAGNE ARDENNE](#) / T : 03.26.70.31.31, le département de l'Aube, la ville de Troyes et la SNCF, dans le cadre d'un projet de création d'un pôle multi-modal au niveau du quartier de la gare de Troyes. Ce projet s'articulera autour d'une requalification urbaine, jusqu'en 2020, viendra ensuite la création d'habitats.

[www.tracesecritesnews.fr](http://www.tracesecritesnews.fr) [www.sncf.fr](http://www.sncf.fr)